

CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du mercredi 5 mars 2008

Présidence de Monsieur Pierre-William LOUP, Président

Concerne : Préavis 01-2008 PARTICIPATION DE LA VILLE DE PULLY A LA SOCIETE DE GESTION DES DECHETS DU PERIMETRE DE LAUSANNE (GEDREL SA)

LE CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

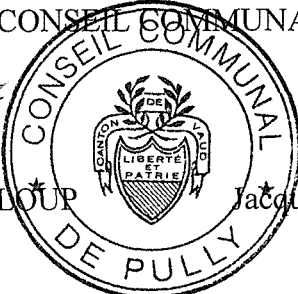
- vu le préavis municipal N° 01-2008 du 23 janvier 2008,
- ouï le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire,

décide

d'approuver l'avenant 1 aux conventions entre actionnaires conclues en 1996 et 2003 entre les communs de Belmont-sur-Lausanne, Cugy, Epalinges, Etagnières, Froideville, Lausanne, Lutry, le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Pully, Paudex, Savigny et GEDREL SA.

Pour le BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

Le Président
Pierre-William LOUP



La secrétaire
Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 6 mars 2008